

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19035 - 74ÈME ANNÉE

25e anniversaire de la disparition de «Kunta Kinté»

Emouvants hommages à Lucet Langenier



Hommage populaire samedi au Centre régional de Moringue Zélindor à Sainte-Suzanne.

Le 25e anniversaire du dirigeant communiste, ancien maire de Sainte-Suzanne, a été commémoré dans les villes où Lucet Langenier a mené l'essentiel de ces combats : Le Port et Sainte-Suzanne.

Ce samedi avait lieu le 25e anniversaire de la disparition de Lucet Langenier. Cette commémoration a revêtu cette année une dimension particulière à l'initiative des communistes de Sainte-Suzanne. Après la projection suivie d'un débat du documentaire «Kunta Kinté» mardi à la médiathèque Aimé Césaire, cet événement s'est conclu samedi par un moment de recueillement le matin au cimetière du Port, et un hommage populaire en fin d'après-midi au Centre régional de mo-

ringue Zelindor à la Marine, là où une cérémonie analogue avait honoré la mémoire de Paul Vergès en novembre dernier.

Lucet Langenier avait 50 ans quand il disparut brutalement en 1993. Il était notamment alors maire de Sainte-Suzanne. Lucet Langenier était un Portoï. Son père, Victor, était cheminot, et il poursuivit son combat. Il répondit à l'appel du PCR d'aller militer à Sainte-Suzanne dans les années 1970. Cette commune était alors un bastion de la réaction au progrès. Elle était encore dominée par la structure de la société de plantation, avec à sa tête des représentants issus ou soutenus de ce qui était l'aristocratie du sucre.

Au bout de plusieurs années de luttes, Lucet Langenier devient conseiller général en 1979, puis maire de Sainte-Suzanne en 1980. C'était un événement considérable, car un descendant d'esclave l'avait emporté sur cette terre dominée par les gros planteurs. C'est à cette période qu'était diffusée à la télévision une série intitulée «Racines». Elle mettait en scène une révolte d'esclaves menées par Kunta Kinté. C'est de là que vient le surnom de Lucet Langenier, car sa victoire signifiait que «Kunta Kinté rentrait dans la mairie».

Hommage populaire

La journée de samedi a commencé par un hommage émouvant au Port en présence d'une forte délégation de communistes portoï, et d'autres venus de toute l'île. C'est au Port que Lucet Langenier a mené ses premiers combats. Son frère, Jean-Yves Langenier, ancien maire du Port, ainsi que Maurice Gironcel étaient là pour le rappeler. Comme chaque année, les militants ont également salué la mémoire des anciens dirigeants qui sont enterrés au cimetière paysagers du Port. C'est en effet là que reposent Paul Vergès, un des fondateurs du PCR, Laurence Vergès, une des fondatrices de l'UFR

et Laurent Vergès.

L'après-midi à Sainte-Suzanne, c'était l'hommage populaire. Les personnes ayant connu ou entendu parler de Lucet Langenier étaient invitées à prendre la parole. Ces interventions ont toutes été marquées par l'émotion. Elles renvoyaient à une période marquée par des combats difficiles. Face au pouvoir et à la répression policière, c'est la solidarité qui a permis de renverser la situation.

Camille Dieudonné et Mme Chatou ont notamment évoqué leur travail de «Drôles de dames», quand elles empêchaient les nervis de la droite d'agir. Paul Dennemont rappela la solidarité entre les militants de Saint-André et de Sainte-Suzanne. Jocelyn Nicolas se souvint de l'impressionnant meeting tenu par Georges Marchais avec Paul Vergès, quelques semaines après l'élection de Lucet Langenier au Conseil général en 1979.

Une autre camarades revint sur la campagne des municipales de 1989. La liste conduite par Lucet Langenier avait alors été interdite de se présenter aux élections. Cela n'a pas empêché les bulletins Lucet Langenier d'obtenir la majorité des suffrages, conduisant à la tenue d'une nouvelle élection confirmant officiellement ce résultat.

Ary Yée Chong Tchi Kan souligna le combat de la jeunesse de Sainte-Suzanne, où les femmes étaient très nombreuses à s'investir dans cette lutte.

Poursuivre les combats

Ces interventions ont aussi souligné le changement décisif apporté par Lucet Langenier dans une commune où l'eau du robinet était encore un luxe pour beaucoup. Elles ont également salué la proximité du regretté disparu avec les plus pauvres. Elles ont également mis en évidence le sentiment de fierté que Lucet Langenier a su donné à tous ceux qui étaient dans cette classe sociale, et notamment

le fait que Lucet rappelait souvent que «le noir n'est pas une couleur mais une valeur».

Maurice Gironcel, secrétaire général du PCR et maire de Sainte-Suzanne, conclut en rappelant tout d'abord la dimension internationale de Lucet Langenier. A maintes reprises, il eut à représenter le PCR à l'étranger. Il participa notamment à des conférences internationales de partis communistes à Moscou. Il fut membre de la délégation conviée au congrès de l'ANC suivant la victoire contre l'apartheid, et sa rencontre avec Nelson Mandela fut un grand moment. Maurice Gironcel souligna aussi le dévouement de Lucet Langenier envers son Parti. Lucet était un Portoï, mais avant tout un communiste réunionnais. Et quand le Parti lui a demandé d'aller militer dans des conditions très difficiles à Sainte-Suzanne, il n'a pas hésité à répondre à cet appel.

Maurice Gironcel souligna également la responsabilité des militants à poursuivre les combats de Lucet Langenier pour faire fructifier l'héritage de ses luttes et aller encore plus loin. Il conclut son intervention en annonçant que le 170^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage, le 20 décembre prochain à Sainte-Suzanne, revêtira une dimension particulière avec l'ajoute de deux stèles aux côtés de celle saluant Edmond Albius au Bocage : une pour le Rwa Kaf, et une pour Lucet Langenier.

L'hommage populaire s'est conclu par «le Chiffon rouge» et «l'Internationale».

M.M.

Edito

En Méditerranée et à Mayotte, les Européens assumer leurs responsabilités

Les trois derniers jours de la semaine dernière, au moins 200 personnes sont mortes noyées en tentant de traverser clandestinement la Méditerranée entre la Libye et l'Italie. Depuis le début de l'année, plus de 1.000 personnes ont connu le même sort. C'est ce rappelle l'Organisation internationale des migrants. Hier, 41 personnes ont pu être secourues d'un naufrage au large des côtes libyennes, mais le nombre de victimes est bien supérieur. Les passagers s'entassaient sur un bateau pneumatique pour tenter la traversée. Vendredi, 103 personnes dont trois bébés ont été portés disparues à la suite du naufrage d'une embarcation analogue.

Ces drames continueront de se produire tant que la politique européenne en matière d'accueil des réfugiés reste la priorité à la fermeture des frontières. Les dirigeants européens auront beau tenter de dresser des barrières, de négocier avec la Libye pour parquer les réfugiés dans des camps dans le Sud de ce pays, le mouvement des réfugiés ne s'arrêtera pas et continuera d'aller vers l'Europe. Les dirigeants des Etats européens doivent au contraire assumer les conséquences de plusieurs siècles de pillage, notamment de l'Afrique, et de pollution de l'atmosphère par la consommation bien excessive de charbon et de pétrole. Ceci a permis à l'Occident de concentrer à son profit les richesses, mais cela a entraîné partout ailleurs la pauvreté, et a causé le changement climatique. L'Occident participe également aux guerres qui ravagent des pays en voie de développement, en vendant notamment des armes destructrices à leurs alliés. Pauvreté, guerre et climat sont les trois principales motivations de

l'émigration vers l'Europe. La croissance démographique amplifiera le phénomène ainsi que l'ampleur des drames si les dirigeants européens persistent à vouloir faire croire que la solution réside dans la construction d'une Forteresse Europe.

Notre région connaît également le drame de milliers de personnes qui se sont noyées parce qu'elles ont voulu traverser clandestinement la mer. Là aussi, un Etat européen est impliqué, et responsable de cette tragédie en raison de plusieurs décisions politiques : refus de reconnaître le résultat de la consultation sur l'indépendance du TOM des Comores, et surtout l'obligation d'un visa pour que les citoyens Comoriens puissent se rendre à Mayotte, un département français par les Européens, alors que le reste du monde considère que Mayotte est une partie du territoire de l'Union des Comores sous administration française. Là aussi, les Européens pensent qu'en étant intransigeant, cela permettra de régler le problème. C'est le refus de délivrer des visas aux Comoriens parce que Moroni refuse d'accueillir des Comoriens expulsés de Mayotte, estimant que selon les Comoriens sont chez eux à Mayotte. Ce n'est pas en instaurant une dérogation au droit du sol pour les enfants nés à Mayotte de parents comoriens que Paris empêchera les départs des traversées clandestines depuis Anjouan. C'est là aussi une autre politique qui doit être menée, et comme vis-à-vis des migrants qui traversent la Méditerranée, les Européens doivent là aussi assumer leurs responsabilités dans cette crise et agir au plus vite pour mettre fin à ce drame.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Hommages à Lucet Langenier au Port et à Sainte-Suzanne



Samedi matin au cimetière paysager du Port... (photo A.D.)



... devant la tombe de Lucet Langenier. (photo A.D.)



Samedi soir, au centre de Moringue Zélindor





In kozman pou la rout

« Koz fransé i aprouv pa out gran l'intélizans »

Kan bann bourboné li téi sava Moris zot téi trouv drol bann morisien i koz dann z'ot lang-kréol morisien - mèm si zot lété rish épi instruy, é dé foi minis La républik. Kan in pé kréol La Rényon la di i fopa mépriz nout lang anou-kréol rényoné. Sak té i koz kréol kisoï dann l'administrasyon, kisoï dann télé, téi pass pou in bann foutèr d'dézord, séparatis, é toout sak i s'ansui. Pli pir, sak té i koz fransé li té i pran ali pou sipèryèr é pétète désèrtin moun i pran ali pou sipèryèr. Mé dann fon dé shoz, la pa la lang ou i parl i rann aou pli intélizan, sansa pli inbésil mé sak ou i di, la manyèr ou i di, épi bann rézoneman ou lé kapab dévlopé. Moin mi pans konmsa ! Pétète zot non ? Mi lèss azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé.

Oté

Sak i konpran la plézantri va konprann amoin

Mi koné pa si zot l gard fotbal mé moin lé pliské sir la plipar rant zot la gard lékip fotbal La Frans zoué kont L'argentine, é an parmi sak la rogardé la plipar lété kontan mi andout pa. In pé mèm la trouv in manyèr pou déklar z'ot patriyotism fransé.

Sof !

Mi sava pa diskite dsi lo patriotism fransé. Sèl z'afèr moin la di épi moin la rodi : konm Robinet de La Serve téi di dann l'ané bann frankréol téi vanj pou in sort lotonomi pou sak zot téi apèl La koloni moin néna dé patri : inn sé La Frans é l'ot sé La Rényon. Inn foi moin la fine dir sa, rant zot épi moin tout lé klèr.

Astèr ni pé poz anou in késtyon. Késtyon-la i di konmsa : si nou lé kontan La Frans i gagn dann l'éspor, sa i vé dir sansa sa i vé pa dir ni ronons nout l'idantité rényonèz. Pou moin non ! Mi èm ré dann l'éspor nout péi i pouré afirm in pé son valèr. Mé pou afirm son valèr, i fopa léspor fransé i manz anou konplètman.

Donk, mi èmré nou néna in bann vré lokazyon amontr nout valèr dann léspor é la pa lo ka zordi. Si nout bann shanpyon i gingn, va di : La Frans la gagné ! Si nout bann shanpyon i pèrd i pouré dir : lo rényoné la pèrd ankor in kou.

Sak i konpran la plézantri va konprann amoin, mi pans.

Justin